



Compte rendu de l'exercice 2021 des organisa- tions chargées de tâches publiques et des parti- cipations relevant de l'intérêt public

Deuxième cercle

Modifié le	15 septembre 2022
Statut	Approuvé (séance du 21 septembre 2022 du Conseil-exécutif)
Classification	non classifié

Table des matières

1. Développements globaux dans les blocs « Formation », « Santé », « Culture » et « Transports publics »	3
2. Compte rendu des organisations chargées de tâches publiques et des participations relevant de l'intérêt public du deuxième cercle	6
Aare Seeland Mobil AG (ASM)	6
Musée suisse de l'habitat rural Ballenberg	8
Berner Oberland Bahn (BOB)	10
Fondation bernoise de crédit agricole	12
Musée historique de Berne	15
Bühnen Bern	17
Chemin de fer du Jura (CJ)	19
Flughafen Bern AG	21
Haute école ARC Neuchâtel, Berne, Jura (HE-Arc)	23
Haute école pédagogique BEJUNE	25
Immobilien-gesellschaft Wankdorf AG (IWAG)	27
Musée des Beaux-Arts de Berne	29
Made in Bern SA (auparavant : BE! Tourismus SA)	32
Messepark Bern AG	34
MOB – Compagnie de chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	36
RBS - Regionalverkehr Bern-Solothurn AG	38
Éditions scolaires plus SA	40
SA Salines Suisses	42
SA SelfFin Invest	45
Spital Netz Bern Immobilien AG (SNBI AG)	48
STI Beteiligungen AG	50
Swisslos	52
Zentrum Paul Klee – Maurice E. and Martha Müller Foundation	54

1. Développements globaux dans les blocs « Formation », « Santé », « Culture » et « Transports publics »

Les développements intervenus en 2021 dans les blocs « Formation », « Santé », « Culture » et « Transports publics » sont décrits ci-après. Il s'agit là de développements qui concernent dans la même mesure les organisations chargées de tâches publiques et les participations relevant de l'intérêt public relevant de chaque bloc.

Intitulé du bloc	Développements globaux
Formation Haute école spécialisée bernoise, Haute école pédagogique germanophone, Université de Berne, Haute école ARC Neuchâtel, Berne, Jura (HE-Arc), Haute école pédagogique BEJUNE	En 2021, la formation et la recherche ont continué de subir les conséquences de la pandémie de COVID-19. En outre, le quotidien des hautes écoles a été marqué par les difficultés dans le domaine des infrastructures et par une situation financière tendue.
Santé Hôpital du Jura bernois SA ¹ , groupe de l'Île (Insel Gruppe AG), CPM Centre psychiatrique Münsingen SA, Regionalspital Emmental AG, Spital Region Oberaargau AG, Spital STS AG, Spitäler FMI AG, Centre hospitalier Bienne SA, Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU) SA, Spital Netz Bern Immobilien AG	<p>En 2021, le domaine de la santé a continué à être mis à rude épreuve par la pandémie de COVID-19. Comme l'année précédente, le canton a pris en charge la coordination des capacités hospitalières (places en unités de soins intensifs et lits) ainsi que des centres de vaccination et de test. Par contre, contrairement à l'année dernière, les pertes de revenu ou les coûts supplémentaires induits par la pandémie n'ont pas été indemnisés².</p> <p>Les absences du personnel pour cause d'isolement ou de quarantaine ont causé des difficultés supplémentaires aux hôpitaux. Mais les indicateurs clés relatifs à l'exploitation se sont tout de même en grande majorité améliorés par rapport à l'année dernière, en particulier la marge EBITDA. Dans le domaine hospitalier, quelques établissements sont parvenus à atteindre le niveau d'avant la pandémie alors qu'en ambulatoire, le nombre de prestations a nettement augmenté.</p> <p>Les problèmes financiers du domaine de la santé ont également été aggravés par le manque de rentabilité des prestations fournies (tarifs insuffisants). D'une part, les négociations avec les assureurs-maladie sur les tarifs hospitaliers sont de plus en plus difficiles. D'autre part, les incertitudes liées aux tarifs fixés d'autorité, qui sont susceptibles d'être contestés en justice, augmentent. Pour refinancer leurs infrastructures, des établissements ont dû recourir à l'emprunt auprès du canton ou d'instituts financiers, ce qui a accru le risque de voir des hôpitaux remettre à plus tard des travaux de rénovation ainsi que des investissements de remplacement pourtant nécessaires, par souci d'éviter une augmentation des frais de capital, un durcissement des conditions des instituts financiers ou des amortissements plus élevés.</p> <p>La pénurie de main d'œuvre qualifiée s'accroît et influe sur l'évolution des charges de personnel conjointement avec les frais supplémentaires qui seront éventuellement causés par la mise en</p>

¹ Intégré cette année au premier cercle, puis au deuxième l'année prochaine.

² Ordonnance sur les mesures destinées à maîtriser la crise du coronavirus dans le secteur sanitaire (OCCVS ; RSB 101.3)

œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers et les perspectives générales de renchérissement.

La croissance de la numérisation multiplie les cyberrisques. Les hôpitaux misent par conséquent sur une augmentation des ressources humaines et financières dans le domaine de la cybersécurité.

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) met actuellement en œuvre les mesures du rapport sur le paysage hospitalier bernois en mutation³ conformément à la feuille de route. Dans une analyse financière du système hospitalier cantonal, le rapport a conclu que, en comparaison nationale, les hôpitaux sont bien positionnés et présentent une bonne capitalisation, mais qu'en raison d'une rentabilité insuffisante, il y a un risque que les projets d'infrastructure ne puissent plus être refinancés.

Culture

Musée historique de Berne, Bühnen Bern, Musée des Beaux-Arts de Berne, Musée suisse de l'habitat rural Ballenberg, Zentrum Paul Klee - Maurice E. and Martha Müller Foundation

Depuis mars 2020, le secteur de la culture est frappé de plein fouet par la pandémie de coronavirus. Les mesures visant à freiner la pandémie ont entraîné l'annulation et le report de projets et de manifestations, ainsi que la fermeture d'entreprises culturelles, et comprenaient la mise en œuvre de mesures de protection. En raison de la fermeture des entreprises culturelles qu'a ordonnée le gouvernement, tous les objectifs fixés dans les conventions de prestations n'ont pas pu être atteints en 2021.

Pour compenser les préjudices financiers découlant de l'annulation, du report ou des restrictions imposées à l'organisation de manifestations ou encore des limitations de l'activité des entreprises culturelles suite à la mise en œuvre des mesures de l'État, des indemnités pour pertes ont été versées aussi en 2021, 50 % provenant du canton, les autres 50 % de la Confédération. Les institutions culturelles peuvent en outre demander des contributions à leurs projets de transformation. Ce nouvel instrument d'aide vise à permettre aux entreprises culturelles de s'adapter aux nouvelles conditions découlant de la pandémie.

Dans toutes les institutions culturelles (à l'exception de Bühnen Bern), d'importants projets de construction et d'investissement sont prévus.

Transports publics

BLS SA (y compris. BLS Netz AG), Aare Seeland Mobil SA, Berner Oberland Bahn (BOB), Chemin de fer du Jura (CJ), MOB – Compagnie de chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Regionalverkehr Bern-Solothurn AG (RBS), STI Beteiligungen AG

Rétributions versées par les pouvoirs publics: BLS SA a pratiquement fini de traiter les décomptes erronés rendus publics en 2020. Aucune irrégularité n'est connue parmi les autres entreprises de transport concessionnaires dans lesquelles le canton de Berne détient une participation.

En mai 2021, l'Office fédéral des transports (OFT) a clôturé le projet de réorganisation du contrôle des subventions. À l'avenir, différentes mesures permettront de garantir que les flux de subventions sont surveillés de la meilleure façon possible (OFT Actualités n°89, mai 2021). Cette évolution est vue d'un œil critique par la majorité des entreprises de transport, le manque de clarté des prescriptions

³ Rapport en réponse à la motion 192-2019 de la Commission de gestion (Siegenthaler, Thoune) « Paysage hospitalier en mutation : il est temps que le Conseil-exécutif fasse un état des lieux » déposée le 22 août 2019.

et les exigences très détaillées entraînant pour eux des charges supplémentaires importantes.

Coronavirus: Pendant l'exercice 2021, les restrictions liées à la pandémie de coronavirus ont également entraîné une nette baisse de la fréquentation des transports publics et donc un manque à gagner important pour les entreprises de transport. L'offre ayant été largement maintenue dans un esprit de service public, les frais n'ont pu être que faiblement réduits, ce qui a entraîné une mobilisation des réserves des entreprises de transport. Les autres déficits demeurant à la charge du commanditaire, les dommages financiers restent dans des limites supportables pour les entreprises. Néanmoins, l'utilisation des réserves entraîne des risques en matière de liquidités, ce qui limite fortement la marge de manœuvre des entreprises.

Les organisations chargées de tâches publiques et les participations relevant de l'intérêt public des premier et deuxième cercles conformément à l'annexe 1 des Lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques qui sont mentionnées ci-après n'ont été affectées à aucun des blocs susmentionnés :
Bedag informatique SA, Banque cantonale bernoise BCBE SA, Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB), Caisse de pension bernoise (CPB), BKW SA, Assurance immobilière Berne (AIB), Banque nationale suisse, Made in Bern AG, Fondation bernoise de crédit agricole, Flughafen Bern AG, Immobiliengesellschaft Wankdorf AG (IWAG), Messepark Bern AG, SA Salines Suisses, SA Selfin Invest, Swisslos, Editions scolaires plus SA

2. Compte rendu des organisations chargées de tâches publiques et des participations relevant de l'intérêt public du deuxième cercle

Entreprise / Institution **Aare Seeland Mobil AG (ASM)**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement de l'ASM: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et équitables, augmentation de la part des femmes aux postes à responsabilités

Forme juridique Société anonyme de droit privé

Membres de l'organe de direction stratégique

Thomas Rufener (président du conseil d'administration)
Martin Bütikofer (vice-président du conseil d'administration)
Peter Haudenschild
Matthias Daniel Gygax
Kurt Fluri
Véronique Marie Gigon
Rolf Riechsteiner
Barbara Schwickert
Rick Straub

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

Rick Straub

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Fredy Miller

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaboratrices et collaborateurs (EPT)

253,9 au 31 décembre 2021

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: CHF 3,9 millions (valeur nominale), 37,94 % du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
 - Total: CHF 41,03 millions
 - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 11,05 millions
- Prêts:
 - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 67,42 millions
 - remboursables: CHF 3,16 millions
 - remboursables à certaines conditions: CHF 64,26 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport	
	Revenus d'exploitation (mio. CHF)	58,37	57,59	
	Charges d'exploitation (mio. CHF)	59,84	58,93	
	Résultat d'exploitation (EBIT) (mio. CHF)	-1,47	-1,34	
	Perte annuelle (mio. CHF)	-2,86	-2,51	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	2	7	9
	Direction	0	8	8
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année précédente, y compris les cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année sous rapport)	Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport	
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration	62	60	
	Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration	16	15	
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)	6	6	
	Total des rémunérations versées à la direction ⁴	1 236	1 445	
	Rémunération du/de la président-e de la direction	297	275	
	Rémunération moyenne par membre de la direction	206	181	
Autres catégories d'actionnaires importantes	<ul style="list-style-type: none"> – Confédération suisse: 36,23 % du capital-actions – Communes: 14,5 % du capital-actions – Canton de Soleure: 3,36 % du capital-actions – Privés: 2,77 % du capital-actions – Actions propres: 0,88 % du capital-actions – Actions non converties: 4,23 % du capital-actions 			
Instrument de pilotage	Stratégie de propriétaire (approuvé par la Direction compétente le 9 mars 2016) Stratégie de surveillance (approuvé par la Direction compétente le 25 octobre 2017)			

⁴ La réorganisation de la direction entraîne une modification du nombre d'équivalents plein temps EPT au sein de la direction (2020: 6,0 EPT; 2021: 8,0 EPT)

Entreprise / Institution **Musée suisse de l'habitat rural Ballenberg**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton Encouragement des activités culturelles et protection du patrimoine culturel
Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.
Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées. La protection du patrimoine culturel dans les musées se fonde sur les articles 2 et 11 de la loi sur la protection du patrimoine (LPat) et l'article 6 l'ordonnance sur la protection du patrimoine (OPat).

Forme juridique Fondation

Membres de l'organe de direction stratégique Peter Flück (président)
Bernadette Hänni
Ivan Buck
Claudia Cattaneo
Hans Ulrich Glarner
Ariane Klemm Hügle
Peter Knutti
Daniel Schild
Erich Sterchi
Manuel Strasser
Ursula Trunz

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique Hans Ulrich Glarner

Présidence de l'organe de direction opérationnelle Martin Michel

Direction et office compétents Direction de l'instruction publique et de la culture, Office de la culture

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT) 58

Ampleur de l'engagement financier Subvention d'exploitation annuelle : CHF 1 225 000
Moins le remboursement de la subvention d'exploitation de CHF 153 646

Subvention pour la planification test de l'entrée ouest : CHF 38 711
Subvention pour le remplacement de l'alarme incendie : CHF 300 000

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
	Nb de visiteurs-euses		196 168
Degré de couverture des coûts (recettes générées par rapport aux charges totales)		85 %	86 %
Charges totales (CHF)		10 647 347	11 402 311
Bénéfice sur l'année (CHF)		7 701	13 819

Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique	Nombre de		Total
	femmes	d'hommes	
Conseil de fondation	4	7	11
Direction	1	2	3

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en milliers de CHF (y c. cotisations de l'employeur aux assurances sociales et frais forfaitaires pour le/la président-e du CF et la direction)	Année précédente	Année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil de fondation ⁵		n.a.
Rémunération du/de la président-e du conseil de fondation ⁶		n.a.	42
Rémunération moyenne par membre du conseil de fondation (hors président-e)		n.a.	1
Total des rémunérations versées à la direction ⁷		n.a.	295
Rémunération du/de la président-e de la direction		n.a.	173
Rémunération moyenne par membre de la direction		n.a.	99

Autres catégories d'actionnaires importantes	Aucune
--	--------

Instrument de pilotage	Il est renoncé à l'élaboration d'une stratégie de propriétaire car les éléments essentiels que doit contenir une telle stratégie sont compris dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif à la Fondation du Musée suisse de l'habitat rural Ballenberg. Stratégie de surveillance (approuvée par la Direction compétente le 16 juin 2022).
------------------------	--

⁵ Y c. forfaits pour les séances et les frais de déplacement.

⁶ Forfait de CHF 5000 plus indemnité de CHF 36 876 pour le mandat d'obtention des fonds.

⁷ La place pour les finances au sein de la direction est occupée en relation avec le mandat. Les frais effectifs s'élèvent à CHF 21 193.

Entreprise / Institution **Berner Oberland Bahn (BOB)**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	<ul style="list-style-type: none"> – Entretien et extension continus de l'infrastructure – Desserte en transports publics d'importantes destinations touristiques internationales – Renforcement du BOB: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché – Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton – Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et équitables, augmentation de la part des femmes aux postes à responsabilités
Forme juridique	Société anonyme de droit privé
Membres de l'organe de direction stratégique	David-André Beeler, président Peter Balmer, vice-président Yvonne Hunkeler, personne de confiance Confédération Andrea Schmid-Hess Martin Schmied Bettina Zinnert Cornelia Hofstetter
Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Cornelia Hofstetter
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Urs Kessler
Direction et office compétents	Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaboratrices et collaborateurs (EPT)	145
Ampleur de l'engagement financier	<ul style="list-style-type: none"> – Participation: CHF 4,2 millions (valeur nominale), 34,34 % du capital-actions – Indemnités versées par les pouvoirs publics: <ul style="list-style-type: none"> – Total: CHF 14,81 millions – Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 3,28 millions – Prêts: <ul style="list-style-type: none"> Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 45,10 millions – remboursables: CHF 0,16 million – remboursables à certaines conditions: CHF 44,94 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
	Revenus d'exploitation (mio. CHF)		33,59

	Charges d'exploitation (mio. CHF)	27,11	26,25	
	Résultat d'exploitation (EBIT) (mio. CHF)	-4,45	-5,31	
	Bénéfice annuel (mio. CHF)	-3,97	-6,10	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	4	3	7
	Direction	0	6	6
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année précédente, y compris les cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année sous rapport)	Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport	
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration	123	121	
	Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration	24	33	
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)	17	17	
	Total des rémunérations versées à la direction	225	375	
	Rémunération du/de la président-e de la direction	101	102	
	Rémunération moyenne par membre de la direction	75	62,5	
Autres catégories d'actionnaires importantes	<ul style="list-style-type: none"> – Confédération suisse: 35,65 % du capital-actions – Rolly Fly SA Holding, Coire: 13,05 % du capital-actions – Jungfraubahn Holding AG, Interlaken: 8,13 % du capital-actions – Campden Development SA, British Virgin Islands: 3,23 % du capital-actions 			
Instrument de pilotage	Stratégie de propriétaire (approuvé par la Direction compétente le 9 mars 2016) Stratégie de surveillance (approuvé par la Direction compétente le 25 octobre 2017)			

Entreprise / Institution **Fondation bernoise de crédit agricole**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton Sur mandat du canton, la CAB est responsable de la mise en œuvre des mesures d'améliorations structurelles (octroi de crédits d'investissement et d'aide aux exploitations). Cette délégation de tâches se base sur l'article 45, alinéa 2 de la loi cantonale du 16 juin 1997 sur l'agriculture (LCAB ; RSB 910.1) et sur l'article 19 de l'ordonnance du 5 novembre 1997 sur les améliorations structurelles dans l'agriculture (OASA; RSB 910.113). Les détails de la délégation de tâches sont réglés dans une convention de prestations (CP) entre l'Office de l'agriculture et de la nature (OAN) et la CAB. Ces subventions aux investissements permettent de soutenir le développement et le maintien de structures compétitives dans le domaine de l'agriculture.
En outre, en vertu de l'article 46 de l'ordonnance cantonale du 29 octobre 1997 sur les forêts (OCFo ; RSB 921.111), la CAB exécute les crédits forestiers sur mandat de l'Office des forêts et des dangers naturels (OFDN).

Forme juridique Fondation conformément aux articles 80 ss CC

Membres de l'organe de direction stratégique Ulrich Stoller (président)
Etienne Klopfenstein (vice-président)
Susanne Remund
Heinz Engeloch (à partir du 1^{er} janvier 2022 : Stefan Schumacher)
Christoph Fankhauser
Michael Gysi
Daniel Hauert

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique Michael Gysi

Présidence de l'organe de direction opérationnelle Hans Oesch

Direction et office compétents Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Office de l'agriculture et de la nature

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT) 2,8

Ampleur de l'engagement financier Conformément à la loi fédérale sur l'agriculture, les cantons couvrent les pertes consécutives à l'octroi de crédits d'investissement et d'aides aux exploitations de la Confédération. La responsabilité subsidiaire du canton de Berne pour les risques de défaillance vis-à-vis de la Confédération s'élevait fin 2021 à environ 432 millions de francs. Pendant l'année sous revue, le canton de Berne a indemnisé les frais administratifs de la CAB conformément à la convention de prestations à hauteur de CHF 433 535.

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
	Moyens fédéraux (y c. forestiers) (mio. CHF)		431,9

Nouveaux crédits approuvés	285	348
Montant total des crédits approuvés (mio. CHF)	60,7	86,02
Montant moyen des crédits	213 000	247 200
Crédits payés (mio. CHF)	45,04	62,69
Remboursements (mio. CHF)	51,89	48,90
État du fonds de couverture des défaillances	1 342 103	1 344 235
Défaillances de crédit	0	0
Interruptions de remboursements octroyées	21	23
Dont prolongations du délai de paiement	32	42
Prolongations du délai de paiement	6	12
dont reports de la 1 ^{re} tranche d'amortissement	26	30

Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Conseil de fondation	1	6	7
Direction	-	2	2

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique

Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales)	Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport
Total des rémunérations versées au conseil de fondation	22,97	22,07
Rémunération du/de la président.e du conseil de fondation	8,8	8,99
Rémunération moyenne par membre du conseil de fondation (sans le/la président.e)	2,8	2,61

	Total des rémunérations versées à la direction	246	203
	Rémunération du/de la président-e de la direction	149	135
	Rémunération moyenne par membre de la direction	123	101
Autres catégories d'actionnaires importantes	Aucune		
Instrument de pilotage	Stratégie de propriétaire (approuvée par la Direction compétente le 28 mars 2022) Stratégie de surveillance (approuvée par la Direction compétente le 28 mars 2022)		

Entreprise / Institution **Musée historique de Berne**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton Encouragement des activités culturelles et protection du patrimoine culturel
Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.
Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées. La protection du patrimoine culturel dans les musées se fonde sur les articles 2 et 11 de la loi sur la protection du patrimoine (LPat) et l'article 6 l'ordonnance sur la protection du patrimoine (OPat).

Forme juridique Fondation

Membres de l'organe de direction stratégique Luc Mentha (président)
Christophe von Werdt
Hans Ulrich Glarner
Ester Meier
Jürg Wichtermann
Annegret Hebeisen-Christen
Hans Georg Brunner

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique Luc Mentha
Hans Ulrich Glarner

Présidence de l'organe de direction opérationnelle Thomas Pauli-Gabi

Direction et office compétents Direction de l'instruction publique et de la culture, Office de la culture

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT) 71,1

Ampleur de l'engagement financier Subvention d'exploitation : CHF 2 384 666
Subvention en faveur du remaniement des collections : CHF 250 000
Subvention en faveur des travaux préliminaires de planification pour la rénovation : CHF 200 000
(indemnités pour pertes financières : CHF 84 317, dont CHF 42 158 versées par le canton)

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente		Année sous rapport	
	Nb de visiteurs-euses	43 361		78 728	
	Nb d'expositions temporaires présentées	3		3	
	Nb de visites guidées d'expositions permanentes	192		281	
	Nb de visites guidées d'expositions temporaires	194		279	
	Degré de couverture des coûts (recettes générées par rapport aux charges totales)	35 %		44,2 %	
	Charges totales (CHF)	10 998 633		12 840 638	
	Bénéfice sur l'année (CHF)	2 869		-16 404	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total	
	Conseil de fondation	2	5	7	
	Direction	3	2	5	
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en milliers de CHF (y c. cotisations de l'employeur aux assurances sociales)		Année précédente	Année sous rapport	
	Total des rémunérations versées au conseil de fondation		n.a.	20	
	Rémunération du/de la président-e du conseil de fondation		n.a.	20	
	Rémunération moyenne par membre du conseil de fondation (hors président-e)		n.a.	0	
	Total des rémunérations versées à la direction		n.a.	934	
	Rémunération du/de la président-e de la direction		n.a.	260	
	Rémunération moyenne par membre de la direction		n.a.	187	
Autres catégories d'actionnaires importantes	Aucune				
Instrument de pilotage	Il est renoncé à l'élaboration d'une stratégie de propriétaire car les éléments essentiels que doit contenir une telle stratégie sont compris dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif à la Fondation du Musée historique de Berne. Stratégie de surveillance (approuvée par la Direction compétente le 16 juin 2022).				

Entreprise / Institution **Bünnen Bern**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton Encouragement des activités culturelles
Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.
Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées.

Forme juridique Fondation

Membres de l'organe de direction stratégique Nadine Borter (présidente)
Michael Kaufmann
Marianne Keller Tschirren
Sibyl Matter
Ursula Nold
Andreas Reber
Ueli Studer

Représentant.e-s du canton dans l'organe de direction stratégique Michael Kaufmann

Présidence de l'organe de direction opérationnelle Florian Scholz

Direction et office compétents Direction de l'instruction publique et de la culture, Office de la culture

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT) 347. À cela s'ajoutent par saison environ 250 artistes invités et auxiliaires dont l'engagement ne peut pas être calculé en EPT.

Ampleur de l'engagement financier Subvention d'exploitation annuelle : CHF 15 540 000 pour l'exercice 2020-2021
Moins le remboursement de la subvention d'exploitation de CHF 1,4 mio. pour l'exercice 2019-2020 et le remboursement de la subvention d'exploitation de CHF 985 000 pour l'exercice 2020-2021

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente (2019-2020)		Année sous rapport (2020-2021)	
	Nombre de représentations		276		173
	Nb de visiteurs-euses (places occupées sans les représentations données à d'autres endroits)		81 362		16 545
	Degré de couverture des coûts		20,5 %		10,84 %
	Charges totales		48 627 153		43 123 947
	Bénéfice sur l'année (CHF)		0		0
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total	
	Conseil de fondation	4	3	7	
	Direction	2	7	9	
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en milliers de CHF (y c. cotisations de l'employeur aux assurances sociales)	Année précédente	Année sous rapport		
	Total des rémunérations versées au conseil de fondation	n.a	30		
	Rémunération du/de la président-e du conseil de fondation	n.a	30		
	Rémunération moyenne par membre du conseil de fondation (hors président-e)	n.a	0		
	Total des rémunérations versées à la direction	n.a	1 696		
	Rémunération du/de la président-e de la direction	n.a	268		
	Rémunération moyenne par membre de la direction	n.a	188		
Autres catégories d'actions importantes	Aucune				
Instrument de pilotage	Il est renoncé à l'élaboration d'une stratégie de propriétaire car les éléments essentiels que doit contenir une telle stratégie sont compris dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif à la Fondation Bühnen Bern. Stratégie de surveillance (approuvée par la Direction compétente le 16 juin 2022).				

Entreprise / Institution **Chemin de fer du Jura (CJ)**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	<ul style="list-style-type: none"> – Entretien et extension continus de l'infrastructure – Renforcement des CJ: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché – Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton – Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et équitables, augmentation de la part des femmes aux postes à responsabilités
Forme juridique	Société anonyme de droit privé
Membres de l'organe de direction stratégique	François-Xavier Boillat Francis Daetwyler (vice-président) Jean Christophe Schwaab Nathalie Guex Jean Crevoisier (jusqu'au 30 juin 2021) Elisabeth Baume-Schneider (à partir du 1 juillet 2021) Géraldine Beuchat-Willemin Antoine Grandjean
Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Nathalie Guex Francis Daetwyler
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Jean-Frédéric Python
Direction et office compétents	Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaboratrices et collaborateurs (EPT)	159
Ampleur de l'engagement financier	<ul style="list-style-type: none"> – Participation: CHF 1,6 million, 14,5% du capital-actions – Indemnités versées par les pouvoirs publics: <ul style="list-style-type: none"> – Total: CHF 28 millions – Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 1,86 million – Prêts: <ul style="list-style-type: none"> Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 10,65 millions – remboursables: CHF 0,55 million – remboursables à certaines conditions: CHF 10,10 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
	Revenus d'exploitation (mio. CHF)		37,03
Charges d'exploitation (mio. CHF)		37,28	38,42

	Résultat d'exploitation (EBIT) (CHF)	-504 578	122 827	
	Bénéfice annuel (CHF)	-532 239.02	891 594	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	3	4	7
	Direction	2	8	10
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année précédente, y compris les cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année sous rapport)	Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport	
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration	74	73	
	Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration	25	20	
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)	8	8,7	
	Total des rémunérations versées à la direction	1 527	1 846 ⁸	
	Rémunération du/de la président-e de la direction	203	365 ⁹	
	Rémunération moyenne par membre de la direction	139	184	
Autres catégories d'actionnaires importantes	<ul style="list-style-type: none"> – Confédération suisse: 33,39% du capital-actions – Canton du Jura: 36,71% du capital-actions – Communes: 10% du capital-actions – Privés: 5,37% du capital-actions – Canton de Neuchâtel : 0,07% du capital-actions 			
Instrument de pilotage	Stratégie de propriétaire (approuvé par la Direction compétente le 9 mars 2016) Stratégie de surveillance (approuvé par la Direction compétente le 25 octobre 2017)			

⁸ Total pour la direction: y c. CHF 120 854 pour jours de vacances non pris.

⁹ Président de la direction: y c. CHF 93 183 pour jours de vacances non pris.

Entreprise / Institution **Flughafen Bern AG**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	L'aéroport de Berne constitue une infrastructure au service de l'économie. Répondant aux besoins du trafic de ligne et charter, de l'aviation d'affaires, de l'aviation générale (dont les vols relevant de la base fédérale, les vols de sauvetage et les vols de formation), il joue un rôle majeur pour l'économie et la société dans le canton de Berne et au sein de la Région capitale suisse, également dans le domaine hors aviation.
Forme juridique	Société anonyme de droit privé
Membres de l'organe de direction stratégique	Alexandre Schmidt (président) Rudolf Stämpfli Sebastian Friess Urs Ryf Adrian Studer Paul Thoma Andrea Wucher Helene Niedhart
Représentant.e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Sebastian Friess
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Urs Ryf
Direction et office compétents	Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Office de l'économie

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	38,3			
Ampleur de l'engagement financier	Capital-actions, total : CHF 14,3 millions (valeur nominale) Part du canton de Berne : CHF 300 000 (1,8 %)			
Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport	
	Total du bilan (mio. CHF)	23,1	18,4	
	Chiffre d'affaires (mio. CHF)	4,8	5,4	
	Résultat de l'entreprise (mio. CHF)	-1,4	-0,1	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	2	6	8
	Direction	0	2	2

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers	Rémunérations	Rémunérations
	(sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales)	année précédente	année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration	54	45
	Rémunération du/de la président·e du CA	20	24
	Rémunération moyenne par membre du CA (sans le/la président·e du CA)	6	4
	Total des rémunérations versées aux membres de la direction	348	331
	Rémunération du/de la président·e de la direction	208	198
	Rémunération moyenne par membre de la direction	174	165
Autres catégories d'actionnaires importantes	Entreprises (78 %), particuliers (13 %), communes/cantons (7,3 %), associations (1,7 %)		
Instrument de pilotage	La stratégie de propriétaire et la stratégie de surveillance seront élaborées au deuxième semestre 2022.		

Entreprise / Institution **Haute école ARC Neuchâtel, Berne, Jura (HE-Arc)**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	– Offre de formations tertiaires aux francophones BE. – Développement d'une dynamique de proximité entre les formations et le milieu économique et industriel régional.
Forme juridique	Convention intercantonale, établissement intercantonal de droit publique
Membres de l'organe de direction stratégique	Mme Crystel Graf, Conseillère d'État du canton de Neuchâtel Mme Christine Häsler, Conseillère d'État du canton de Berne M. Martial Courtet, Ministre du canton du Jura (Président)
Représentant·e·s du canton dans l'organe de direction stratégique	Mme Christine Häsler
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Mme Brigitte Bachelard, directrice générale
Direction et office compétents	Direction de l'instruction publique et de la culture, Office de l'enseignement supérieur

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	350 ¹⁰			
Ampleur de l'engagement financier	– Engagement BE : CHF 12,36 millions ¹¹ (CHF 11,61 mio)			
Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport	
	Nombre d'étudiant·e·s en formation de base HES-SO	21 258 (779 étudiant·e·s bernois)	21 674 (767 étudiant·e·s bernois)	
	dont HE-Arc	1 807 (334 étudiant·e·s bernois)	1 757 (321 étudiant·e·s bernois)	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Comité stratégique	2	1	3
	Direction générale	3	4	7
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Les rapports de rémunération des hautes écoles sont à la disposition de l'Office de l'enseignement supérieur. Leur présentation sera revue à partir de l'exercice 2022 en tenant compte des directives PCG, de sorte que la présentation des rémunérations sous la forme prévue par les directives puisse avoir lieu à partir de l'exercice 2022 (après l'expiration du délai transitoire de deux ans).			
Autres catégories d'actionnaires importantes				

¹⁰ Source : rapport d'activité 2021 de la HE-Arc

¹¹ Source : comptabilité de l'OENS

Instrument de pilotage

Étant donné que, selon l'INC, tous les éléments que doit contenir une stratégie de propriétaire au sens du chiffre 9.4 des lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques sont présents dans le Concordat HE-Arc et dans le mandat de prestations confié par les trois cantons à la haute école., il convient d'examiner s'il est possible de renoncer à établir une stratégie de propriétaire séparée du mandat de prestations selon le chiffre 9 des lignes directrices.

La stratégie de surveillance sera approuvée par la Direction compétente au 4^e trimestre 2022.

Entreprise / Institution **Haute école pédagogique BEJUNE**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	Offre de formation d'enseignants aux étudiants francophones BE, niveaux préscolaire et primaire, secondaire 1 et 2, pédagogie spécialisée et formation continue.
Forme juridique	Concordat intercantonal, établissement intercantonal de droit public
Membres de l'organe de direction stratégique	Mme Crystel Graf, Conseillère d'État du canton de Neuchâtel Mme Christine Häsler, Conseillère d'État du canton de Berne (présidente) M. Martial Courtet, Ministre du canton du Jura
Représentant·e·s du canton dans l'organe de direction stratégique	Mme Christine Häsler
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	M. Maxime Zuber, Recteur
Direction et office compétents	Direction de l'instruction publique et de la culture, Office de l'enseignement supérieur

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	124,2 ¹²
Ampleur de l'engagement financier	<ul style="list-style-type: none"> – Contribution BE au fonctionnement de la HEP : CHF 5,59 millions (CHF 5,40 mio) – Engagement BE pour les formateurs et formatrices en établissement : CHF 0,47 million (CHF 0,45 mio) – Enveloppe pour le mandat de prestations pour la formation continue des enseignant·e·s (frais préciptaires) : CHF 0,315 million (CHF 0,315 mio).

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
	Nombre d'étudiant·e·s Formation de base		651
dont BE		158	165
Nombre d'étudiant·e·s Formation continue ¹³		350	340
dont BE		88	70

Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique	Nombre de		Total
	femmes	Nombre d'hommes	
Comité stratégique	2	1	3
Rectorat	1	2	3

¹² Source : rapport bisannuel 2018-2020 de la HEP-BEJUNE

¹³ Formations certifiées et attestées ainsi que PIRACEF (« Programme intercantonal Romand de formation des enseignants en Activités Créatrices et en Économie Familiale »)

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique

Les rapports de rémunération des hautes écoles sont à la disposition de l'Office de l'enseignement supérieur. Leur présentation sera revue à partir de l'exercice 2022 en tenant compte des directives PCG, de sorte que la présentation des rémunérations sous la forme prévue par les directives puisse avoir lieu à partir de l'exercice 2022 (après l'expiration du délai transitoire de deux ans).

Autres catégories d'actionnaires importantes

Instrument de pilotage

Étant donné que, selon l'INC, tous les éléments que doit contenir une stratégie de propriétaire au sens du chiffre 9.4 des lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques sont présents dans le Concordat HE-Arc et dans le mandat de prestations confié par les trois cantons à la haute école, il convient d'examiner s'il est possible de renoncer à établir une stratégie de propriétaire séparée du mandat de prestations selon le chiffre 9 des lignes directrices.

La stratégie de surveillance sera approuvée par la Direction compétente au 4^e trimestre 2022.

Entreprise / Institution **Immobilien-gesellschaft Wankdorf AG (IWAG)**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	L'IWAG administre en qualité de propriétaire l'immeuble sis au Schermenweg 5 à Berne. Elle loue celui-ci à l'OCRN et à d'autres unités administratives du canton ainsi qu'à une société privée (BELWAG AG, garage).
Forme juridique	Société anonyme de droit privé
Membres de l'organe de direction stratégique	Hans-Ulrich Kuhn (président) Stephan Breuer Peter Ramseier Markus Wyss Bruno Zurlinden
Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Hans-Ulrich Kuhn Stephan Breuer Markus Wyss
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	La direction des affaires est confiée à l'étude notariale « Haussener und Partner Notare », représentée par Mme Flora Haussener, à Berne.
Direction et office compétents	Direction des finances, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	0
Ampleur de l'engagement financier	– Participation du canton de Berne au capital social de CHF 1,8 million : CHF 1,2 million, soit 66,7 % (actionnaire majoritaire) – Revenus des dividendes pour le canton : CHF 0,6 million (CHF 0,6 mio)

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
	Bénéfice annuel (mio CHF)		0,752
Revenus des biens-fonds (mio CHF)		2,057	2,062
Charges d'exploitation (mio CHF)		0,860	0,859
Degré de liquidités 2		1 543,8 %	1 577,3 %
Degré de couverture des immobilisations 2		221,4 %	221,9 %
Part de capitaux propres		96,34 %	96,42 %

Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	0	5

	Direction		
	La direction de l'IWAG est confiée à une étude notariale. C'est une femme qui assume ce mandat.		
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers (sans jetons de présence [CHF 250 / séance] avec cotisations de l'employeur aux assurances sociales)	Rémunérations année précédente ¹⁴	Rémunérations année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration	43	43
	Rémunération du/de la président·e du conseil d'administration	10	10
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le·la président·e)	8	8
	Total des rémunérations versées à la direction	72	74
	Rémunération du/de la président·e de la direction	-	-
	Rémunération moyenne par membre de la direction	-	-
Autres catégories d'actionnaires importantes	<ul style="list-style-type: none"> – Autohalle Kasinoplatz AG (22,22 %) – BELWAG AG (11,11 %) 		
Instruments de pilotage	Stratégie de propriétaire (approuvée par le Conseil-exécutif le 5 mars 2008) Stratégie de surveillance (approuvée par le Conseil-exécutif le 30 octobre 2019)		

¹⁴ Y compris versements additionnels 2020 (concerne uniquement le conseil d'administration)

Entreprise / Institution **Musée des Beaux-Arts de Berne**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton Encouragement des activités culturelles et protection du patrimoine culturel
Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.
Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées. La protection du patrimoine culturel dans les musées se fonde sur les articles 2 et 11 de la loi sur la protection du patrimoine (LPat) et l'article 6 l'ordonnance sur la protection du patrimoine (OPat).

Forme juridique Fondation

Membres de l'organe de direction stratégique Dr. Marcel Brülhart
Jonathan Gimmel (président)
Alex Wassmer
Franziska Burkhardt
Mark Ineichen
Kotscha Reist
Ueli Winzenried
Janine Aebi-Müller
Barbara Luginbühl-Sieber
Peter Keller

Représentant.e-s du canton dans l'organe de direction stratégique Marcel Brülhart
Jonathan Gimmel (président)
Alex Wassmer

Présidence de l'organe de direction opérationnelle Nina Zimmer

Direction et office compétents Direction de l'instruction publique et de la culture
Office de la culture

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT) 41,95

Ampleur de l'engagement financier Subvention d'exploitation annuelle : CHF 6 250 000
Moins le remboursement de la subvention d'exploitation de CHF 105 000

Subvention pour le remplacement d'installations de sécurité et pour l'élaboration d'une stratégie de remise en état : CHF 192 000
Subvention au titre des expositions de portée internationale : CHF 137 500 (indemnités pour pertes financières : CHF 81 686, dont CHF 40 843 versés par le canton)

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport	
	Nb de visiteurs-euses		62 177	55 338
Nb total d'expositions		8	6	
Nb de rétrospectives		4	1	
Nb d'expositions d'œuvres d'art contemporaines		3	1	
Nb de manifestations pour adultes liées à des expositions		135	226	
Nb de manifestations pour les enfants et les jeunes		32	64	
Degré de couverture des coûts (recettes générées par rapport aux charges totales)		32,5 %	34,9 %	
Charges totales (CHF)		10 946 183	10 232 728	
Perte annuelle (CHF)		93 446	107 828	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil de fondation	3	7	10
	Direction	3	2	5
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en milliers de CHF ¹⁵ (y c. cotisations de l'employeur aux assurances sociales et frais forfaitaires pour le/la président-e du CF et la direction)		Année précédente	Année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil de fondation (50 %)		n.a	31
	Rémunération du/de la président-e du conseil de fondation (50 %)		n.a	31

¹⁵ Les membres de la direction et ceux du conseil de fondation travaillent pour la fondation faitière Kunstmuseum Bern – Zentrum Paul Klee. Les rémunérations versées ont été partagées également entre le Musée des Beaux-Arts de Berne et le Zentrum Paul Klee.

	Rémunération moyenne par membre du conseil de fondation (hors président-e)	n.a	0
	Total des rémunérations versées à la direction (50 %)	n.a	428
	Rémunération du/de la président-e de la direction (50 %)	n.a	151
	Rémunération moyenne par membre de la direction (50 %) ¹⁶	n.a	86
Autres catégories d'actionnaires importantes	Aucune		
Instrument de pilotage	<p>Il est renoncé à l'élaboration d'une stratégie de propriétaire car les éléments essentiels que doit contenir une telle stratégie sont compris dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif à la Fondation du Musée des Beaux-Arts de Berne.</p> <p>Stratégie de surveillance approuvée par la Direction compétente le 16 juin 2022.</p>		

¹⁶ Depuis le 1^{er} septembre 2021, la direction est composée de cinq membres. La rémunération moyenne correspond à la rémunération totale divisée par cinq.

Entreprise / Institution **Made in Bern SA** (auparavant : BE! Tourismus SA)

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	En vertu de l'article 4a de la loi sur le développement du tourisme ¹⁷ , le canton fonde et gère avec les destinations une société pour la prospection du marché. Made in Bern SA a pour but une prospection générale du marché. La société peut assumer d'autres tâches dans le cadre de la promotion du site économique et touristique.
Forme juridique	Société anonyme de droit privé
Membres de l'organe de direction stratégique	Patrik Scherrer (président du conseil d'administration) Andrea Wucher Daniel Heller Urs Kessler André Lüthi Lukas Eichenberger Oliver Waser
Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Patrik Scherrer (président du conseil d'administration) André Lüthi Andrea Wucher
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Pascale Berclaz
Direction et office compétents	Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Office de l'économie

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	6,5			
Ampleur de l'engagement financier	Part du canton de Berne : CHF 147 000 (49 %) Subvention d'exploitation : CHF 2,5 millions (ACE 1124/2019) Compensation des pertes de revenus issus de la taxe d'hébergement : CHF 2,5 millions (ACE 1459/2020)			
Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport	
	Total du bilan (mio. CHF)	2,3	1,9	
	Produit d'exploitation (mio. CHF)	4,4	4,8	
	Résultat de l'entreprise (CHF)	165 401	56 833	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	1	6	7

¹⁷ Loi du 20 juin 2005 sur le développement du tourisme (LDT, RSB 935.211)

	Direction	1	0	1
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales)		Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration		60	56
	Rémunération du/de la président-e du CA		17	17
	Rémunération moyenne par membre du CA (sans le/la président-e du CA)		9	8
	Total des rémunérations versées aux membres de la direction		173	171
	Rémunération du/de la président-e de la direction		173	171
	Rémunération moyenne par membre de la direction		173	171
Autres catégories d'actionnaires importantes	Destinations Interlaken, Jungfrauregion, Tourismus Adelboden Lenk Kandersteg, Gstaad Saanenland, Berne, Jura/Pays des Trois-Lacs.			
Instrument de pilotage	La stratégie de propriétaire et la stratégie de surveillance seront élaborées et mises en œuvre au cours de l'année 2022.			

Entreprise / Institution **Messepark Bern AG**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	La société Messepark Bern AG est propriétaire des halles d'exposition ainsi que de l'espace extérieur du site de BERNEXPO. En vertu de l'article 1, alinéa 2 de la loi sur la participation à la société Messepark Bern AG ¹⁸ , la participation doit permettre de favoriser l'exploitation, l'entretien, l'agrandissement et l'amélioration de l'infrastructure du site d'expositions de Berne.
Forme juridique	Société anonyme de droit privé
Membres de l'organe de direction stratégique	Jürg Stöckli (président) Rebecca Kull Franziska von Weissenfluh Markus Wyss Angelo Eggli Armin Berchtold
Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	-
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Philippe Müller, Von Graffenried Liegenschaften AG.
Direction et office compétents	Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Office de l'économie

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	La société Messepark Bern AG n'emploie aucun collaborateur.			
Ampleur de l'engagement financier	Capital-actions, total : CHF 38 millions (valeur nominale) Part du canton de Berne : CHF 3,4 millions (8,95 %)			
Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport	
	Total du bilan (CHF mio.)	60,7	60,7	
	Chiffre d'affaires (CHF mio.)	4,9	5,6	
	Résultat de l'entreprise (CHF mio.)	-2,2	1,6	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	2	4	6
	Direction	-	1	1

¹⁸ Loi du 26 avril 2005 sur la participation à la société Messepark Bern AG (LPMB, RSB 901.41)

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales)	Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration	n.a.	65
	Rémunération du/de la président·e du CA	n.a.	65
	Rémunération moyenne par membre du CA (sans le/la président·e du CA)	n.a.	0
	Total des rémunérations versées aux membres de la direction	n.a.	42
	Rémunération du/de la président·e de la direction	n.a.	42
	Rémunération moyenne par membre de la direction	n.a.	42
Autres catégories d'actionnaires importantes	Mobilier Suisse Société d'assurances SA (15 %), HRS Holding AG / Visansa Beteiligungen AG / le groupe Securitas (10 % chacun), communes (environ 13 %)		
Instrument de pilotage	La stratégie de propriétaire et la stratégie de surveillance seront élaborées au deuxième semestre 2022.		

Entreprise / Institution **MOB – Compagnie de chemin de fer Montreux Oberland bernois SA**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement du MOB: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et équitables, augmentation de la part des femmes aux postes à responsabilités

Forme juridique Société anonyme de droit privé

Membres de l'organe de direction stratégique

Pierre Rochat, président
Marianne Messerli, vice-présidente
Fabienne Despot
Nicolas Grandjean
André Magnin
Rolf Marchand
François Margot
Charles-André Ramseier

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

Rolf Marchand

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Georges Oberson

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaboratrices et collaborateurs (EPT)

354

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: CHF 3,9 millions, 18,8 % du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
 - Total: CHF 45,62 millions
 - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 4,14 millions
- Prêts:
 - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 42,32 millions
 - remboursables: CHF 1,44 million
 - remboursables à certaines conditions: CHF 40,88 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
Revenus d'exploitation (mio. CHF)	77,79	81,51

	Charges d'exploitation (mio. CHF)	61,80		65,96
	Résultat d'exploitation (EBIT) (mio. CHF)	-4,16		-7,82
	Bénéfice annuel (mio. CHF)	-3,24		-0,26
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	2	6	8
	Direction	1	6	7
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année précédente, y compris les cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année sous rapport)		Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration		123	118
	Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration		37	36
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)		11	10
	Total des rémunérations versées à la direction		1 092	1 227
	Rémunération du/de la président-e de la direction		263	263
	Rémunération moyenne par membre de la direction		182	175
Autres catégories d'actionnaires importantes	<ul style="list-style-type: none"> – Confédération suisse: 43,1 % du capital-actions – Canton de Vaud: 17,4 % du capital-actions – Rollyfly S.A. Holding: 7,9 % du capital-actions – Commune de Montreux: 3,7 % du capital-actions – Canton de Fribourg: 3,1 % du capital-actions 			
Instrument de pilotage	Stratégie de propriétaire (approuvé par la Direction compétente le 9 mars 2016) Stratégie de surveillance (approuvé par la Direction compétente le 25 octobre 2017)			

Entreprise / Institution **RBS - Regionalverkehr Bern-Solothurn AG**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement de RBS: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et équitables, augmentation de la part des femmes aux postes à responsabilités

Forme juridique Société anonyme de droit privé

Membres de l'organe de direction stratégique

Kurt Fluri, président et représentant du canton de Soleure
Christian Albrecht, représentant du canton
Pol Pudminger (à partir de l'assemblée générale 2021)
Franziska Hügli
David Issler (à partir de l'assemblée générale 2021)
Dr. Severin Rangosch, représentant de la ville de Berne
Hans Schatzmann
Sandra Vontobel (à partir de l'assemblée générale 2021)
Départ en milieu d'année 2021:
Dr. Andreas Flury
Marius Grossrieder
Ursula Meichle

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

Christian Albrecht

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Dr. Fabian Schmid

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaboratrices et collaborateurs (EPT)

461,9

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: CHF 7,8 millions (valeur nominale), 34,7 % du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
 - Total: CHF 54,98 millions
 - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 15,95 millions
- Prêts:
 - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 177 millions
 - remboursables: CHF 6,07 millions
 - remboursables à certaines conditions: CHF 170,88 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente		Année sous rapport
	Produits nets résultant de livraisons et de prestations (revenus d'exploitation) (mio. CHF)	131,49		113,32
	Charges d'exploitation (mio. CHF)	135,49		117,03
	Résultat d'exploitation (EBIT) (mio. CHF)	-4,15		-3,71
	Bénéfice annuel (mio. CHF)	-5,89		-5,04
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	2	6	8
	Direction	1	6	7
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année précédente, y compris les cotisations patronales aux assurances sociales de l'année sous rapport)	Rémunérations année précédente		Rémunérations année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration		77	63
	Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration		11	10,5
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)		8	7,5
	Total des rémunérations versées à la direction		1 221	1 185
	Rémunération du/de la président-e de la direction		2 448	228
	Rémunération moyenne par membre de la direction		174	169
Autres catégories d'actionnaires importantes	<ul style="list-style-type: none"> – Confédération suisse: 31 % du capital-actions – BERNMOBIL: 15 % du capital-actions – Canton de Soleure: 8 % du capital-actions – Privés: 6 % du capital-actions – Ville de Soleure, communes: 5 % du capital-actions 			
Instrument de pilotage	Stratégie de propriétaire (approuvé par la Direction compétente le 9 mars 2016) Stratégie de surveillance (approuvé par la Direction compétente le 25 octobre 2017)			

Entreprise / Institution **Éditions scolaires plus SA**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	Élaboration de matériel d'enseignement de qualité sur la base de concepts solides et des plans d'études cantonaux actuels ou à venir au niveau de l'école obligatoire. Fourniture aux écoles du matériel d'enseignement et d'autres supports scolaires avec un bon rapport qualité-prix.
Forme juridique	Société anonyme
Membres de l'organe de direction stratégique	Irene Frei (présidente) Marianne Rubli Supersaxo (vice-présidente) Martin Hitz Susanne Müller Werner Schiesser Hansi Voigt
Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Susanne Müller
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Bernhard Kobel
Direction et office compétents	Direction de l'instruction publique et de la culture, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	34,6			
Ampleur de l'engagement financier	Le canton de Berne détient 50 % du capital social, qui s'élève à CHF 2,2 millions.			
Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	En tant que société anonyme non cotée en bourse, la maison d'édition a jusqu'à présent renoncé à publier ses résultats et le montant de ses rémunérations. À partir de l'exercice 2022, elle publiera un rapport de gestion.			
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total	
	Conseil d'administration	3	3	6
	Direction	1	4	5
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en milliers de CHF (y c. cotisations de l'employeur aux assurances sociales)	Année précédente ¹⁹	Année sous rapport	
	Total des rémunérations versées au conseil de fondation	n.a	105,030	
	Rémunération du/de la président-e du conseil de fondation	n.a	48,150	

¹⁹ Lors de l'assemblée générale de l'année 2022, il a été décidé de publier les rémunérations à partir de l'exercice 2021.

	Rémunération moyenne par membre du conseil de fondation (hors président-e)	n.a	11,376
	Total des rémunérations versées à la direction	n.a	757,329
	Rémunération du/de la président-e de la direction	n.a	166,862
	Rémunération moyenne par membre de la direction	n.a	147,617
Autres catégories d'actionnaires importantes	Le canton d'Argovie détient aussi 50 % du capital social.		
Instrument de pilotage	Stratégie de propriétaire (approuvée par la Direction compétente le 26 août 2020 avec le canton d'Argovie) Stratégie de surveillance (approuvée par la Direction compétente au 2 ^e semestre 2022)		

Entreprise / Institution **SA Salines Suisses**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	<p>La société SA Salines Suisses exerce par ses activités le droit régalién des cantons d'importer et de vendre en Suisse du sel et des mélanges de sel contenant 30% ou plus de chlorure de sodium et de saumure. Ces dernières années, elle a étendu son domaine d'activité à toute la Suisse en reprenant la Saline de Bex (intégration opérationnelle). Les deux entreprises ont fusionné en 2021.</p> <p>Grâce à sa participation, le canton de Berne peut assurer son approvisionnement en sel, en particulier pour l'entretien hivernal des routes qui permet de garantir la mobilité et donc l'activité économique. Les autres produits issus du sel que produit SA Salines Suisses couvrent tous les besoins et domaines d'utilisation de la population suisse.</p>
Forme juridique	Société anonyme au sens des articles 620 et suivants du Code des obligations
Membres de l'organe de direction stratégique	<p>Le conseil d'administration se compose d'au moins 26 membres. Les cantons actionnaires et la Principauté de Liechtenstein sont tenus de proposer chacun un·e représentant·e à l'assemblée générale.</p>

Conseil d'administration

Conseillère d'État Rosalie Beuret Siess, JU
Conseiller d'État Alfred Bossard, NW
Conseillère d'État Maya Büchi-Kaiser, OW
Conseiller d'État Markus Dieth, AG
Trésorier Ruedi Eberle, AI
Köbi Frei, président (pas représentant des actionnaires)
Conseiller d'État Georges Godel, FR
Conseiller d'État Roland Heim, SO
Conseiller d'État Urs Janett, vice-président, UR
Conseiller d'État Laurent Kurth, NE
Conseiller d'État Anton Lauber, BL
Conseiller d'État Marc Mächler, SG
Conseiller d'État Urs Martin, TG
Conseiller d'État Kaspar Michel, SZ
Suppléante du chef du gouvernement Sabine Monauni, Principauté de Liechtenstein
Conseiller d'État Benjamin Mühlemann, GL
Conseiller d'État Christian Rathgeb, GR
Conseiller d'État Roberto Schmidt, VS
Conseiller d'État Paul Signer, AR
Conseillère d'État Beatrice Simon, BE
Conseillère d'État Tanja Soland, BS
Conseillère d'État Cornelia Stamm Hurter, SH
Conseiller d'État Ernst Stocker, ZH
Conseiller d'État Heinz Tännler, ZG
Pierre-François Veillon, VD
Conseiller d'État Christian Vitta, TI
Conseiller d'État Reto Wyss, LU

En raison de la taille du conseil d'administration (imposée par les statuts) dans lequel chaque actionnaire est représenté – soit tous les cantons et la Principauté de Liechtenstein –, les statuts ont prévu un comité du conseil d'administration (CCA). Lui sont déléguées, sous réserve, toutes les compétences inaccessibles et inaliénables du conseil d'administration, définies dans le règlement administratif, lui permettant de prendre les décisions concernant les affaires courantes en matière de personnel et de finances. Le CCA se compose du président et du vice-président du conseil d'administration ainsi que d'un maximum de sept autres membres nommés par le conseil d'administration et issus de ses rangs.

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Beatrice Simon, Directrice des finances, était représentée en 2021 à la fois au conseil d'administration et au comité du conseil d'administration.
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Urs Ch. Hofmeier, directeur général
Direction et office compétents	Direction des finances, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT) 214,2 (201,3 en 2020)

Ampleur de l'engagement financier Le capital-actions de la société s'élève à CHF 11 164 000. Il est réparti en 11 164 actions nominales entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 1 000 chacune. Le canton de Berne dispose de 1 480 actions, ce qui représente une part totale de 13,3 %.

Revenus des dividendes pour le canton de Berne : CHF 0,33 million (montant identique en 2020)

Restitution des taxes de régie : CHF 128 989,05 (CHF 97 614,55 en 2020)

La société SA Salines Suisses ne répond de ses engagements qu'à concurrence de sa fortune sociale. La société a conclu des assurances responsabilité civile en fonction du type et du volume des risques ainsi qu'une assurance responsabilité civile des organes pour le conseil d'administration et la direction. D'autre part, la responsabilité telle que définie par le droit des sociétés s'applique selon les dispositions prévues par le Code des obligations.

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
Produit des ventes de sel (mio CHF)	91,0	143,0
Bénéfice net (mio CHF)	11,6	24,3
Total du bilan (mio CHF)	259,6	292,3
Revenus d'exploitation (mio CHF)	81,5	120,3
EBIT (mio CHF)	2,9	29,4

	Degré de couverture des immobilisations 1	109,5 %	117,2 %	
	Degré de couverture des immobilisations 2	131 %	141,1 %	
	Degré de liquidités 2	390,5 %	557,4 %	
	Part des capitaux propres	78,2 %	76,5 %	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	6	21	27
	Direction	2	6	8
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique ²⁰	Rémunérations en milliers CHF (avec cotisations de l'employeur aux assurances sociales)	Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport	
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration	222	246	
	Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration	51	75	
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)	9	9	
	Total des rémunérations versées à la direction	2 198	2 096	
	Rémunération du/de la président-e de la direction	482	443	
	Rémunération moyenne par membre de la direction	274	236	
Autres catégories d'actionnaires importantes	<p>Le canton de Bâle-Ville est le plus important actionnaire, avec 1 523 actions. Le canton de Berne se situe au 2^e rang avec 1 480 actions, et le canton de Zurich au 3^e rang avec 1 361 actions. Le canton de Vaud détient plus de 1 111 actions, tandis qu'avec 48 actions chacun, les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, d'Obwald et de Nidwald disposent des plus petites parts du capital. La Principauté de Liechtenstein détient 53 actions.</p> <p>Selon le rapport de gestion de 2021, les Salines Suisses détiennent les participations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rheinsalz AG (55 %) – Agrosal GmbH, Heilbronn D (45 %) 			
Instruments de pilotage	<p>Stratégie de propriétaire (sera approuvée au second semestre 2022)</p> <p>Stratégie de surveillance (sera approuvée au second semestre 2022)</p>			

²⁰ Les rémunérations versées au conseil de fondation comprennent les jetons de présence et les indemnités de déplacement. La rémunération du président de la direction comprend les composantes variables.

Entreprise / Institution **SA SelfFin Invest**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	<p>Cette société a pour buts le financement, l'administration et l'exploitation de biens, de participations et de droits. Elle réalise principalement toutes sortes d'opérations financières, commerciales et de financement, notamment dans le domaine de la production et de la distribution de sel en Suisse.</p> <p>En 2013, la SA Salines Suisses a externalisé des placements financiers dans sa filiale SelfFin Invest SA. Cette opération avait d'une part pour objectif de séparer l'activité opérationnelle des Salines Suisses de l'administration et de l'exploitation des réserves financières stratégiques afin de renforcer la transparence. D'autre part, elle visait à créer les conditions nécessaires pour que le canton de Vaud puisse participer de manière appropriée à la SA Salines Suisses et adhérer à la Convention intercantonale sur la vente du sel en Suisse. Dans un deuxième temps, il était prévu de répartir entre les cantons actionnaires (Principauté de Liechtenstein exclue) la participation détenue dans la nouvelle société, par le biais d'une distribution extraordinaire de dividendes sous forme d'actions. Enfin, dans un troisième temps, la SA Salines Suisses a acquis 1 000 actions propres auprès des cantons actionnaires, afin de les transférer au canton de Vaud en tant que nouvel actionnaire.</p> <p>La SA SelfFin Invest sert à financer les investissements des Salines Suisses pour la durée de la prochaine concession.</p>
Forme juridique	Société anonyme au sens des articles 620 et suivants du Code des obligations
Membres de l'organe de direction stratégique	Le conseil d'administration se compose des sept membres suivants : Köbi Frei, président Urs Janett, vice-président Markus Dieth Christian Rathgeb Tanja Soland Anton Lauber Ernst Stocker
Représentant.e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	-
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Urs Ch. Hofmeier, président de la direction
Direction et office compétents	Direction des finances, Secrétariat général
Indicateurs (public)	
Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	La gestion de la fortune incombe au personnel de la société ainsi qu'à des collaborateurs et collaboratrices (EPT) de la SA Salines Suisses. En 2021, une personne des Salines Suisses travaillait ainsi pour la SA SelfFin Invest.
Ampleur de l'engagement financier	Le capital-actions de la société s'élève à CHF 10 millions. Le canton de Berne possède 1 596 actions d'une valeur nominale de CHF 1 000 chacune.

Revenus des dividendes pour le canton de Berne : CHF 0,64 million (0,63 million en 2020).

La société SA SelfFin Invest ne répond de ses engagements qu'à concurrence de sa fortune sociale. La société a conclu des assurances responsabilité civile en fonction du type et du volume des risques ainsi qu'une assurance responsabilité civile des organes pour le conseil d'administration et la direction. D'autre part, la responsabilité telle que définie par le droit des sociétés s'applique selon les dispositions prévues par le Code des obligations.

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente		Année sous rapport	
	Bénéfice annuel (mio CHF)	8,3	9,6		
Revenus financiers (mio CHF)	12,0	14,0			
Actif immobilisé (mio CHF)	108,5	113,0			
Total du bilan (mio CHF)	141,4	147,1			
EBIT	0,4	0,5			
Degré de couverture des immobilisations 1	128,6 %	128,4 %			
Rendement des capitaux propres	6,0 %	6,6 %			
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total	
	Conseil d'administration	1	6	7	
	Direction	1	1	2	
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique ²¹	Rémunérations en milliers CHF (avec cotisations de l'employeur aux assurances sociales)		Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport	
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration			11	15
	Rémunération du·de la président·e du conseil d'administration			2	2
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le·la président·e)			2	2

²¹ Les rémunérations versées au conseil de fondation comprennent les jetons de présence et les indemnités de déplacement. La rémunération du président de la direction comprend les composantes variables.

	Total des rémunérations versées à la direction ²²	n.a.	n.a
	Rémunération du-de la président-e de la direction ²⁷	n.a	n.a
	Rémunération moyenne par membre de la direction ²⁷	n.a	n.a
Autres catégories d'actionnaires importantes	Canton ZH : 1 468 actions Canton BS : 1 388 actions Canton AG : 800 actions Les actionnaires de la SA SelfFin Invest sont exclusivement les cantons (Vaud excepté).		
Instruments de pilotage	Stratégie de propriétaire (en cours d'élaboration) Stratégie de surveillance (en cours d'élaboration)		

²² Les rémunérations de la direction et de son-sa président-e sont comprises dans les rémunérations qui leur sont versées dans le cadre de leur engagement à la SA Salines Suisses. Cette dernière les facture à la société SelfFin Invest SA.

Entreprise / Institution **Spital Netz Bern Immobilien AG (SNBI AG)**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	La société SNBI AG fait partie du groupe de l'Île (Insel Gruppe AG). Elle est la propriétaire des immeubles de l'ancien centre hospitalier régional Spitalnetz Bern AG. Ces infrastructures, gérées par le groupe de l'Île, font l'objet de contrats de location à long terme fondés sur les coûts.
Forme juridique	SA au sens des articles 620 ss du Code des obligations (CO)
Membres de l'organe de direction stratégique	Le conseil d'administration de la société SNBI AG est identique à celui du groupe de l'Île.
Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Aucun
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	La société SNBI AG est dotée de la même présidence que le groupe de l'Île.
Direction et office compétents	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	Aucun
Ampleur de l'engagement financier	Valeur nominale des actions : CHF 8,3 mio

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
	Revenus des immeubles (mio CHF)		6,8
Charges d'exploitation (mio CHF)		1,4	1,4
Résultat annuel (mio CHF)		0,4	0,3
Degré de liquidité 2		591,1 %	613,1 %
Degré de couverture des immobilisations 2		113,2 %	112,5 %
Degré d'autofinancement		97,8 %	98,0 %

Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique	La représentation des genres correspond à celle du groupe de l'Île : voir le compte rendu concernant celui-ci (premier cercle).
--	---

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique - Les rémunérations sont gérées et financées globalement par le groupe de l'Île. Il n'est versé aucune autre indemnité.

Autres catégories d'actionnaires importantes - Aucune

Instruments de pilotage²³ - Stratégie de propriétaire (approuvée par le Conseil-exécutif le 30 novembre 2016)
Stratégie de surveillance (approuvée par le Conseil-exécutif le 18 mai 2016)

²³ Suite à la mise en œuvre des nouvelles lignes directrices du canton de Berne sur la gouvernance des entreprises publiques, des versions remaniées de la stratégie de propriétaire et de la stratégie de surveillance seront soumises au Conseil-exécutif en 2022.

Entreprise / Institution **STI Beteiligungen AG**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement de la société STI Beteiligungen AG : augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et équitables, augmentation de la part des femmes aux postes à responsabilités
- Depuis le passage à une structure de holding en 2019, le canton conserve sa part dans la société mère, STI Beteiligungen AG. L'intérêt du canton réside en premier lieu dans le maintien de la valeur de la participation et dans le transport régional de voyageurs, raison pour laquelle le présent reporting présente la situation de la société STI Bus AG.

Forme juridique Société anonyme de droit privé

Membres de l'organe de direction stratégique
Hans Rudolf Zaugg (président)
Stefan Schneeberger (vice-président)
Peter Balmer
Susanne Huber

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique vacant

Présidence de l'organe de direction opérationnelle Thomas Wegmann

Direction et office compétents Direction des travaux publics et des transports

Indicateurs (public)

Nombre de collaboratrices et collaborateurs (EPT) 308

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: 392 500 CHF, 24,53 % du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
 - Total: CHF 21,11 millions
 - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 15,66 millions
- Prêts:
 - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 0
 - remboursables: CHF 0
 - remboursables à certaines conditions: CHF 0

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
Revenus d'exploitation (mio. CHF)	41,51	45,42

Charges d'exploitation (mio. CHF)	37,18	40,03
Résultat d'exploitation (EBIT) (CHF)	-114 877	525,87
Bénéfice annuel (CHF)	548 776	-238 747

Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Conseil d'administration	1	3	4
Direction	0	5	5

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique

Rémunérations en CHF milliers (sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année précédente, y compris les cotisations de l'employeur aux assurances sociales de l'année sous rapport)	Rémunérations année précédente	Rémunérations année sous rapport
Total des rémunérations versées au conseil d'administration	55	65
Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration	20	20
Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)	12	15
Total des rémunérations versées à la direction	960	1 038
Rémunération du/de la président-e de la direction	247	266
Rémunération moyenne par membre de la direction	192	259

Autres catégories d'actionnaires importantes

- Communes: 28,4 % du capital-actions
- AEK Sparkasse: 22,33 % du capital-actions
- Privés: 11,65 % du capital-actions
- Actions non enregistrées (actionnaires non connus): 12,74 % du capital-actions

Instrument de pilotage

Stratégie de propriétaire (approuvé par la Direction compétente le 9 mars 2016)
Stratégie de surveillance (approuvé par la Direction compétente le 25 octobre 2017)

Entreprise / Institution **Swisslos**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	Swisslos Loterie Intercantonale exploite des jeux d'argent sur mandat des cantons signataires conformément à la loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr), au concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA) et à la Convention intercantonale sur l'organisation commune des jeux d'argent (IKV). Les cantons affectent l'intégralité des bénéfices nets des jeux d'argent à des buts d'utilité publique dans les domaines culturel, social et sportif (art. 125, al. 1 LJAr, art. 26 de la loi cantonale sur les jeux d'argent [LCJAr]).
Forme juridique	Société coopérative selon l'article 828 et suivants du Code des obligations (CO)
Membres de l'organe de direction stratégique	L'assemblée générale se compose de membres du gouvernement de tous les cantons germanophones et du Tessin (un par canton). Conseil d'administration : Josef Dittli, Conseiller aux États UR (président) Paul Signer, Conseiller d'État AR (vice-président) Guido Graf, Conseiller d'État LU Hans-Jürg Käser, ex-Conseiller d'État BE Cornelia Stamm Hurter, Conseillère d'État SH Ernst Stocker, Conseiller d'État ZH Benedikt Würth, Conseiller aux États SG
Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique	Hans-Jürg Käser, ancien Conseiller d'État
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Roger Fasnacht
Direction et office compétents	Direction de l'instruction publique et de la culture, Secrétariat général

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	180		
Ampleur de l'engagement financier	-		
Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur (mio. CHF)	Année précédente	Année sous rapport
	Produit brut des jeux	620	699
	Bénéfice net à répartir	429	491
	issu du secteur des lotos	287	312
	issu du secteur des billets	111	111
	issu du secteur des paris sportifs	31	68

	à la Société du Sport-Toto pour Swiss Olympic Association au football et au hockey sur glace suisses et à l'Aide sportive	46	53	
	aux fonds de loterie cantonaux	383	438	
	dont au canton de Berne	61,03	69,42	
Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil d'administration	1	6	7
	Direction	1	6	7
Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en milliers de CHF		Année précédente	Année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil d'administration ²⁴		151	151
	Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration			25
	Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)			
	Total des rémunérations versées à la direction		2 080	2070
	Rémunération du/de la président-e de la direction			25
Rémunération moyenne par membre de la direction				
Autres catégories d'actionnaires importantes				
Instrument de pilotage	Stratégie de propriétaire (à approuver par la Direction compétente lors du deuxième semestre) Stratégie de surveillance (à approuver par la Direction compétente lors du deuxième semestre)			

²⁴ Dont CHF 59 971 (2020 : CHF 43 233) sont allés directement aux cantons (membres du conseil d'administration exerçant en même temps un mandat de conseiller-ère d'État).

²⁵ Swisslos est d'avis que les bases légales concernant le domaine des jeux d'argent (CJA, IKV, Cst., LJA) forment le cadre juridique contraignant en matière de surveillance et ne se voit donc pas tenu de publier en totalité les rémunérations.

Entreprise / Institution **Zentrum Paul Klee – Maurice E. and Martha Müller Foundation**

Informations générales (public)

But de l'engagement du canton	<p>Encouragement des activités culturelles et protection du patrimoine culturel</p> <p>Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.</p> <p>Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées. La protection du patrimoine culturel dans les musées se fonde sur les articles 2 et 11 de la loi sur la protection du patrimoine (LPat) et l'article 6 l'ordonnance sur la protection du patrimoine (OPat).</p>
Forme juridique	Fondation
Membres de l'organe de direction stratégique	<p>Marcel Brülhart</p> <p>Jonathan Gimmel (président)</p> <p>Alex Wassmer</p> <p>Franziska Burkhardt</p> <p>Mark Ineichen</p> <p>Kotscha Reist</p> <p>Ueli Winzenried</p> <p>Janine Aebi-Müller</p> <p>Barbara Luginbühl-Sieber</p> <p>Peter Keller</p>
Représentant·e·s du canton dans l'organe de direction stratégique	<p>Marcel Brülhart</p> <p>Jonathan Gimmel (président)</p> <p>Alex Wassmer</p>
Présidence de l'organe de direction opérationnelle	Nina Zimmer
Direction et office compétents	<p>Direction de l'instruction publique et de la culture</p> <p>Office de la culture</p>

Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices (EPT)	48,05
Ampleur de l'engagement financier	<p>Subvention d'exploitation annuelle : CHF 6 318 000</p> <p>Étude de projet concernant la remise en état en matière de technique du bâtiment et de technique de sécurité : CHF 100 000</p>

Subvention pour l'exposition de portée internationale : CHF 205 000
(indemnités pour pertes financières : CHF 66 871, dont CHF 33 435 versés par le canton)

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation	Indicateur	Année précédente	Année sous rapport
	Nb de visiteurs·euses	59 743	68 045
Nb total d'expositions	5	7	
Nb d'expositions présentant les œuvres de la collection du Zentrum Paul Klee	2	3	
Nb de manifestations pour les adultes	174	227	
Degré de couverture des coûts (recettes générées par rapport aux charges totales)	37,5 %	34 %	
Charges totales (CHF)	10 456 033	10 236 898	
Perte annuelle (CHF)	99 720	28 907	

Égalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
	Conseil de fondation	3	7
Direction	3	2	5

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique	Rémunérations en milliers de CHF ²⁶ (y c. cotisations de l'employeur aux assurances sociales et frais forfaitaires pour le/la président·e du CF et la direction)	Année précédente	Année sous rapport
	Total des rémunérations versées au conseil de fondation (50 %)		n.a
Rémunération du/de la président·e du conseil de fondation (50 %)		n.a	31
Rémunération moyenne par membre du conseil de fondation (hors président·e)		n.a	0
Total des rémunérations versées à la direction (50 %)		n.a	421
Rémunération du/de la président·e de la direction (50 %)		n.a	151
Rémunération moyenne par membre de la direction ²⁷ (50 %)		n.a	84

²⁶ Les membres de la direction et ceux du conseil de fondation travaillent pour la fondation faîtière Kunstmuseum Bern – Zentrum Paul Klee. Les rémunérations versées ont été partagées également entre le Musée des Beaux-Arts de Berne et le Zentrum Paul Klee.

²⁷ Depuis le 1^{er} septembre 2021, la direction est composée de cinq personnes. La rémunération moyenne correspond au total des rémunérations divisé par cinq.

Autres catégories d'actionnaires importantes

Aucune

Instrument de pilotage

Il est renoncé à l'élaboration d'une stratégie de propriétaire car les éléments essentiels que doit contenir une telle stratégie sont compris dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif à la Fondation Zentrum Paul Klee – Maurice E. and Martha Müller Foundation.
Stratégie de surveillance (approuvée par la Direction compétente le 16 juin 2022).